

Réf: Dossier 441964

Avis de constitution

SOCIETE « AFRIK2D »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBITE, Lot
1350, Ilot 141

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/08/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIK2D »

Objet : Gestion de l'Environnement
Gestion du Développement durable et de la RSE
Gestion de la Santé Sécurité au Travail
Gestion de l'Energie
Gestion de la Qualité
Gestion des déchets
Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBITE, Lot
1350, Ilot 141

Dirigeant(s) M BINATE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09732 du 16/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57019/GTCA/RC/2025 du 16/09/2025

